

COMMUNE DE DECAZEVILLE

Conseil Municipal Enfant

COMPTE RENDU de la Séance du 2 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le deux juin à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Decazeville, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pierre GADEA.

Présents élus : Pierre GADEA – Pascal MAZET – Laurent TARAYRE – Patricia REGNIER – Marcelline FRANCES – Lucette ANDRIEU – Christian MOURINO – Jean-Louis CALMETTES – S-BOUSQUET – (Francas).

C.DENHIN (ambassadrice Communautés des Communes).

Excusés : Madame FOULQUIER et les enseignants de Jean-Macé.

Présents enfants élus : SABBAHI Yacine-DRISS Fatima-ROLS Elise-GISTAU Gaëtan-LENSCH Lisa Marie-SEGUIN Julie-LILLE Gaëtan-SOLIGNAC Cloé-YAHIAOUI Wenza-PHALIP Andréa-BENDANI Nadir-BRIN Mériem-MERESSE Kelly-GRIVELET Vivien-GALANTI Alexandre-JOUVAL Caroline-MAZET Joris-KARIMOU Abdou Karim-DALMON Roxane-ALONZO Pierre-TOURNIE Simon-SOULEYMAN Yousfi-LAURENT Younesse-TTROUILLET Alexis

Personnel de l'éducation : MP ITARD – F MIGNON – J GRETEL – V CAUSSE

Monsieur le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux jeunes élus à ce 2^{ème} CME. Sur 30 enfants élus, 24 sont présents. Ce conseil municipal d'enfants est composé de 14 garçons et de 10 filles représentant les élèves des classes de CM1, CM2, CLIS, 6^{ème}, 5^{ème} et segpa. Les jeunes élus ont entre 9 et 12 ans.

Pascal MAZET précise qu'il y a 23 élus présents sur 30.

Il présente Catherine DENHIN, ambassadrice du tri à la Communauté des Communes. Ensuite, il fait le tour des élus présents et précise leur attribution.

Le but de ce CME est de voter pour les projets défendus pendant la campagne électorale.

1- KERMESSE GEANTE :

Ce projet ne pourra pas se réaliser en 2009, c'est trop tard pour l'organiser mais ce sera possible (si l'idée est retenue) pour 2010. Il faudra alors envisager d'envoyer un courrier aux Associations des Parents d'Elèves des différentes écoles.

Les jeunes élus posent des questions quant à l'organisation.

Avant de déterminer le lieu de cette kermesse géante, il faudra savoir si toutes les APE sont d'accord pour participer. Il faudra minimum 2 écoles pour l'organisation.

Une réunion préparatoire devra se tenir afin de déterminer le lieu, les activités retenues (quilles, tir, etc...) la date, (un samedi après-midi) l'encadrement, communication, etc...

Pascal MAZET suggère trois solutions d'utilisation des bénéfices :

- Don à une association caritative
- Don à une association étrangère
- Organisation d'une sortie pour les enfants.

La réunion préparatoire devrait avoir lieu durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2009/2010.

VOTE 22 POUR 1 CONTRE : PROJET KERMESSE GEANTE RETENUE

2 – HANDICAP :

Pascal MAZET incite les jeunes élus à définir la notion.

« Cela peut être un handicap physique ou mental. Cela peut concerner les enfants défavorisés par rapport à leur physique ou leur moral. L'enfant peut être né avec un handicap (ex. Trisomie) ou alors l'a eu à l'issue d'un accident, d'une maladie.

La question centrale de ce thème est : que faire dans notre ville pour le handicap ?

Pascal MAZET signale que ce thème est complexe. Actuellement, des travaux ont lieu à la Mairie, une rampe d'accès à l'extérieur pour les personnes à mobilité réduite, et un accès au service de l'Etat Civil.

Pascal MAZET rappelle que les services publics doivent se mettre aux normes et avoir leurs bâtiments accessibles. La Mairie a lancé une étude, les résultats seront connus en fin d'année.

SB : Une rampe d'accès a été réalisé à l'école François Fabié.

LT : Des travaux restent à faire au collège, à Jean Macé.

Pour l'école du Sailhenc, ce n'est pas évident, le terrain est en pente. Une réflexion est en cours.

Un jeune élu signale qu'à Sainte Foy monter les 4 étages de la Tour est difficile.

LT : Si ce sont des cours du collège qui y ont lieu, c'est le Conseil Général qui devra faire les travaux.

Si c'est l'école primaire, le bâtiment n'appartenant pas à la Mairie, ce n'est pas la Mairie qui fera directement les travaux.

:Pascal MAZET propose la création d'une commission handicap afin de réfléchir sur des projets à mettre en place.

VOTE : 13 POUR :

3 – ENVIRONNEMENT :

Pascal MAZET rappelle la proposition issue de la campagne électorale : planter un arbre à chaque naissance.

SB : Le planter dans un lieu déterminer ou alors il y aurait la possibilité de l'offrir à la famille et elle le planterait chez elle. Les arbres à planter pourraient être des arbres en voie de disparition : chêne, châtaignier...

Pascal MAZET : Le service de l'Etat Civil de la Mairie pourra communiquer le nombre de naissance.

Un jeune conseiller soulève le problème suivant : si l'arbre meurt ?

Pascal MAZET : les ST de la Mairie pourront aider lors des plantations.

VOTE : 9 POUR 11 CONTRE

PROJET ENVIRONNEMENT PLANTATION NON RETENU..

Sur le thème de l'environnement, intervention de C.DENHIN.

Elle présente ses fonctions au sein de la Communauté de Communes.

Elle propose d'organiser une visite de la déchetterie, le centre de tri. La date retenue pour la visite du centre de tri de Figeac est le mercredi 24 juin après-midi.

Un courrier sera envoyé accompagné d'une autorisation parentale.

Le coupon réponse devra être renvoyé à la Mairie afin de connaître le nombre de participants.

Pascal MAZET rappelle que même si le projet ne vous intéresse pas, vous pouvez participer à cette sortie gratuite. Le CME est porteur de tous les projets.

CD : propose également une visite du centre d'épuration.

4 – SPORT :

Les divers projets évoqués sont les suivants.

* City stade : au Sailhenc, les travaux débiteront en septembre.

LT : Cet aménagement sera accessible à tous les Decazeillois en week end et utilisé en semaine par l'école. Cette structure aura des cages de foot, terrain de hand ball, panneaux de basket et autour une piste d'athlétisme.

* Skate parc : ce projet est porté par les adolescents (2KZ).

* Patinoire synthétique : L'association Bassin d'Envie pourrait peut être le proposer lors des animations de Noël, en décembre à Decazeville. A voir avec cette association.

* Piscine couverte : Cela coûte excessivement cher. De plus ce n'est pas à l'ordre du jour de la municipalité.

* Piste cyclable : à voir.

5 – INTERNET :

Pascal MAZET souhaite mettre en place une réunion d'information précisant les dangers d'internet.

VOTE : 10 POUR

PROJET D'INFORMATION SUR LES DANGERS D'INTERNET EST RETENU.

6 – CITOYENNETE :

Pascal MAZET propose aux jeunes élus de rencontrer Madame la députée Marie-Lou MARCEL, et connaître ainsi ses missions.

VOTE : 14 POUR

PROJET CITOYENNETE RETENU.

7 – PREVENTION : PM propose une visite du commissariat de Decazeville et une réunion d'information sur la prévention routière.

A priori, le Capitaine Kinach, rencontré par PM, émet un avis favorable à cette visite.

VOTE : 18 POUR

PROJET PREVENTION RETENU.

Pascal MAZET rappelle que la prochaine rencontre est la sortie du centre de tri de Figeac le 24/06/09. Le prochain CM devrait avoir lieu en septembre. Une convocation sera envoyée.

Séance levée à 18 h 30.